

BREVET PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

SPÉCIALITÉ : MARAÎCHAGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer la conduite du/des systèmes de production.
- Réaliser les opérations techniques de production en préservant les ressources.
- Assurer le pilotage stratégique, la gestion économique, financière et administrative de l'entreprise agricole.

PUBLIC

Le public ciblé est un public adulte avec ou sans qualification qui a pour projet professionnel de s'installer en agriculture.

MÉTIERS VISÉS

- Responsable d'une entreprise agricole.
- Chef de culture en maraîchage (plein champ, sous abri).

FORMATION CONTINUE



Formation diplômante

Niveau 4



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Dates de la formation:

2 sessions par an (octobre et janvier).

Dates précises des sessions de formation sur le site internet :

www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr



Modules complémentaires

(optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire) :

Coaching, Remise à Niveau (RAN), soutien personnalisé, Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).

UC1- Se situer en tant que professionnel (70h)

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

UC2- Piloter le système de production (140h)

Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.

Gérer le travail.

UC3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (315h)

Combiner les différentes activités liées aux productions maraîchères.

Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions maraîchères.

UC4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (161h)

Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers. Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

UC5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)

Commercialiser un produit ou un service.

Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

UC7 UCARE- Auto-construction à la ferme : outils et petits bâtiments (70h)

Evaluer la faisabilité d'un projet en auto-construction. Réaliser son équipement en sécurité.

Les UCARES peuvent être réalisées au choix dans un autre CFPPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Durée de la formation

952 h en centre de formation.

280 h en entreprise ou en collectivité.

Soit environ 9 mois de formation.



Modalités pédagogiques

La formation combine apports théoriques, stages en entreprise, visites de professionnels, travaux pratiques sur le terrain, écriture et chiffrage du projet professionnel d'installation.



Modalités d'évaluation

Les UC (unités capitalisables) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques, tout au long de la formation.



Modalités d'adaptation

Le BP REA est un diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, organisé en unités capitalisables (UC).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment.

La réussite de chaque UC donne lieu à une attestation de compétences.

L'obtention de l'ensemble des UC donne lieu à la délivrance du diplôme.

PRÉ-REQUIS

- Situation 1 : vous avez le diplôme de niveau 3 (CAP, BEP...) ou supérieur : justifier 1 année d'activité dans tout secteurs.
- Situation 2 : Vous n'avez pas de diplôme : justifier 1 année d'activité dans le monde agricole ou 3 ans d'activité dans tout secteurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective (inscription obligatoire – dates actualisées sur le site internet).
 - Fiche de candidature.
 - Tests de positionnement.
 - Entretien individuel.
- Selon les financements (Pôle Emploi, CPF transition Pro, ...) les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

LES + DE LA FORMATION

- Le BP REA est une formation qui permet d'acquérir de solides compétences et des méthodes indispensables pour assurer le pilotage et la gestion d'une entreprise agricole.
- Elle prépare en priorité à l'installation en agriculture et confère la capacité professionnelle agricole.
- Visites d'exploitations maraichères,



Financements possibles

- Pôle emploi
- CPF transition Pro
- Région
- Autofinancement...

Plus d'informations sur notre site internet



Tarifs

de 10€ à 15€ /heure
autofinancement, autre financements



EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

Voies de formation différentes :

La validation des acquis de l'expérience (VAE)
La Formation ouverte et à distance (FOAD)

- Intervenants externes : conseillers de la Chambre d'agriculture du Rhône, experts, techniciens et professionnels agricoles .
- Délivrance du Certiphyto Décideur
- Équipement de protection individuelle (EPI) pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants).





CFPH DE LYON-ECULLY

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE

 13 avenue de Verdun

69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 cfppa.ecully@educagri.fr



@CFPPALyonEcully



@CFPHLyonEcully



@C.F.P.H.



@CFPPAEcully



<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

